VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE GEORGE LEONARD WEISS ET D'ANNIE MARY APPEL, SA FEMME.

No 59,490—Cour Civile de District—Division E.

COTTAGE

No 5228 rue Chestnut,

Avec lot de 30 sur 120 pieds.

JEUDI, 11 OCTOBRE 1900

A la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune.

Il sera vendu par W. C. H. ROBINSON, encanteur et agent de propriété foncière—Bureau bâtisse Hennen, 812 rue Commune, JEUDI le 11 octobre 1900, dans la succession de George Leonard Weiss et d'Annie Mary Appel, sa femme, No 59 490, par ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Division B, agissant pour l'Hon Geo H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, ledit ordre signé et daté le 3 septembre 1900 :

Ce morceau de propriété connue comme le No 5228 rue Chestnut, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesure 30 pieds de face à la rue Chestnut, sur 120 pieds de profondeur, et étant dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Bellemalle, Dufossat et Camp. Les améliorations comprennent un cottage contenant environ 3 chambres, cour, etc.

Conditions—Comptant. l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication, payer pour tout au moment de l'adjudication, payer pour l'acte de vente payé par E. L. Simmonds, et pour les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis.

9 sept—9 16 23 30—oct 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Silas Frothingham

DÉCÉDÉ.

No 62,881—Cour Civile de District—Division B.

Au plus offrant enchérisseur,

COTTAGE ELEVE,

(DEUX LOTS).

2300 ....rue Laharpe....2302

Encoignure de la rue Tonti.

JEUDI, 18 OCTOBRE 1900,

A MIDI.

A la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune.

Il sera vendu par W. C. H. ROBINSON, encanteur et agent de propriété foncière, 812 rue Commune, Bâtisse Hennen, JEUDI 18 octobre 1900 dans la succession de Silas Frothingham, décédé. No 62,881 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans par ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, signé et daté le 10 septembre 1900 et à moi adressé—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, et désignés par les numéros municipaux 2300-2302 rue Laharpe, et comprenant un joli cottage élevé bien bâti confortablement arrangé, retiré de la banquette, avec environ 6 ou 7 chambres, galeries sur le devant, cour sur le côté bien gardé.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a sur un crédit de un et deux ans, devant être démontré par deux billets de montants égaux, payables à l'ordre de l'agent et endossés par l'acquéreur, portant la date de l'adjudication avec intérêt de ladite date au taux de 7 pour cent par an jusqu'au paiement, les billets devant être garantis par lien de vendeur et privilège sur la propriété ci-mentionnée. L'acte de vente devant être passé pardevant William Renaudin, notaire, aux frais de l'acquéreur et devant contenir toutes les clauses usuelles et habituelles de sécurité. L'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles dans l'année 1900, et les timbres du revenu de guerre au dessus et en plus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix de l'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour garantir la vente.

Bernard Bruenn, avocat.

16 sept—16 23 30—oct 7 14 à date

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Chas F. Buck vs Frank Cox.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—No 1973—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Philip J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 615 et 617 rue Bienville, entre Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, le 5me jour d'octobre 1900 à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, etc., d'après inventaire enrégistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. R. KENNEDY,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

25 sept—25 28—oct 5

Marx Bros vs J. Ximenes

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 2037—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 615 et 617 rue Bienville entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI le 1er jour d'octobre 1900 à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, stove, range, etc., d'après inventaire enregistré en mon bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant sur les lieux.

CHARLES A. KENNEDY,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

21 sept—21 28—1er oct

Conrad E. Giese vs Edgar Perez.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 1720—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 615 et 617 rue Bienville, entre Chartres et Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI 2 octobre 1900, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, etc., d'après inventaire enrégistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS R. KENNEDY,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

20 sept—20 28—oct 2

AVIS.

Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7:35 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1,00.

Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre

J. S. LANDRY,
Agent général pour le Fret et les Passagers

J. S. LANDRY,
Surintendant.

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Mardi 16 Octobre.

Propriété de valeur du Troisième District.

Emplacement de choix pour Affaires.

AVEC ÉLÉGANTE RÉSIDENCE

Coin Broad et Laharpe.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, bureau No 629 rue Commune.—MARDI, le 16 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune près Baronne, en vertu et conformément à un jugement rendu le 3 septembre 1900, et signé le 10 septembre 1900 par l'Hon. W. R. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D dans l'affaire intitulée succession de Lena Bischof femme décédée de Louis F. Sivori, No 61,858 du dossier de la susdite Cour à l'enchère publique il sera vendu, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Une certaine portion de terre et ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 1517, borné par les rues Laharpe, Broad, Lapeyrouse et White, mesurant (68) soixante-huit pieds (6 pouces et 4 quatre lignes de face sur la rue Laharpe par 105) cent cinq pieds (3) trois pouces de profondeur et face sur la rue Broad, laquelle dite portion forme l'encoignure des rues Broad et Laharpe, conformément à un arpentage fait par George Duforat, le 5 décembre 1894.

Du Aimas voyer.

Les améliorations comprennent une vaste bâtisse bien distribuée en un large magasin et buvette, et trois chambres, entrepôt, passage couvert pour véhicules, le tout sous un seul toit, écurie, hangars savent couvrant la banquette ensemble avec une jolie résidence agréablement distribuée to chant à la propriété ci-dessus décrite et contenant quelques quatre chambres, cuisine, latrines manaside, galerie sur l'arrière de côté et le fond, ventilus dans les [illegible] barrière en fer, pavage Schilinger, deux citernes, banquettes pavées, etc., etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur en son ordre portant huit pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec cinq pour cent honoraires d'avocat devant être payé par l'acquéreur en cas de non paiement des billets à maturité et avec toutes autres clauses usuelles de sécurité. Les bâtisses devront être assurées et les polices transférées aux parties intéressées. L'acquéreur devant payer les taxes de 1900 et devant faire un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'achat au moment de l'adjudication, et aussi les frais de l'acte de vente, incluant les timbres du revenu devant être attachés audit acte devant être passé pardevant F. D. CHARBONNET, notaire.

Sambola et Ductos, avocats pour le plaignant.

Bernard Bruenn avocat pour le défendeur.

15 sept—15 16 23 30—oct 7 14 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Mercredi, 24 octobre, Maison à double corps de logis avec deux lots de terre, No 1548 rue Derbigny.

PAR LOUIS A. RICHARDS Encanteur, Bureau, No 629 rue Commune. MERCREDI le 24 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune près Baronne, en vertu et conformément à un ordre portant la date du 21 septembre 1900, et signé par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Division E maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée succession de François Crousaillez, No 58 150 du docket de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par la rue Derbigny, l'avenue Claiborne, les rues Lafayette et Lapeyrouse, désignés par les Nos neuf et dix, lesdits lots sont contigus, et mesurent chacun 31' 7" de face sur ladite rue Derbigny, sur une profondeur de 100 pieds.

Les améliorations consistent en une résidence double, en bois contenant deux chambres hangar fermé et cuisine de chaque côté, citernes, poids de présidence etc.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant, la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication garantis par hypothèques et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir toutes clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur ou les acquéreurs assumant les taxes de 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, et payant les timbres requis du Revenu Intérieur des E. U., un dépôt de dix pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant William B. Barnett, notaire aux frais de l'acquéreur

GEO. A. MONTGOMERY, Avocat

23 sept—23 30—oct 7 14 21 22 23 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Connue comme le No 5367 rue Magasins entre l'avenue Peters et la rue Léontine.

W. N. Grunewald vs Harris Gagné.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,868—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 octobre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les appartenances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet No 22, maintenant 244, borné par l'avenue Peters, les rues Magasins, Léontine et Camp, désigné par le No 4 et mesurant trente pieds, deux et 25|100 de lignes de face à la rue Magasins, trente pieds de largeur dans le fond, cent dix-sept pieds onze pouces et quatre lignes sur la ligne du divisant du lot trois, cent seize pieds neuf et 32|100 pouces sur la ligne du divisant du lot cinq.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Dinkelspiel et Hart avocats pour le plaignant.

31 août—31—sept 7 7 14 21 28—oct 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Sixième District,

Connue comme le No 2612 rue Marengo, entre les rues Magnolia et Sud Robertson.

Eureka Homestead Society vs Mme Margaret Isabelle Innerarity, femme de Charles Henry Hiern.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,043—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 octobre 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet désigné par le numéro municipal 625, borné par les rues Milan, Magnolia, Marengo et Sud Robertson, ledit morceau ou portion de terre commence à une distance de quarante-cinq pieds de l'encoignure des rues Marengo et Sud Robertson et mesurant quarante-cinq pieds de face à la rue Marengo sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et étant composé de la moitié la plus près de la rue Magnolia du lot désigné par le No Deux et l'entier du lot contigu désigné par le No Trois.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Bernard McCloskey & Percy S. Benedict, avocats pour le plaignants.

21 sept—21 22 28—oct 5 12 19 25

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

UN PLACEMENT AVANTAGEUX.

2113 AVENUE JACKSON.

Entre les rues Franklin et Liberté.

Andrew McWilliams et als vs Mme Ellen Charleston et als

No 62 274—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet MARDI, le 30 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 2 août 1900 et signé le 8 août 1900 par l'Hon. John St Paul, juge de ladite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, alors absent en congé et d'un ordre daté le 21 septembre 1900 de l'Hon W. B. Sommerville, juge de ladite Cour, Division D, homologuant les procédures d'une réunion de famille tenue le 17 septembre 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage en bois, avec bâtisse à deux étages dans le fond, contenant à peu près 12 chambres, citerne, hangar, etc et connu comme 2113 avenue Jackson et de plus décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Liberté, Franklin et Josephine, désigné comme lot No 3 et mesurant 21 pieds de face sur l'avenue Jackson, par 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Un placement avantageux car a un voisinage bien habité, près de toutes commodités.

Conditions—Une moitié en plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 an représenté par billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur sur la propriété vendue. Le tiers de vente contenant toutes les clauses usuelles de sécurité et de 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, pacte de non aliénando, transfert d'assurance, 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E. U., pardevant E. J. Murphy, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Benjamin Ory avocat.

29 sept—9 30—oct 7 14 21 28 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

LE COTTAGE SIMPLE,

No 633 RUE SUD FRANKLIN

Entre les rues Poydras et Lafayette.

SUCCESSIONS DE JOSEPH STAGNO ET CATHARINE STAGNO, Consolidées.

Nos 60,829 et 42,447 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet.—MARDI, le 30 octobre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 19 septembre 1900 de l'Hon. F. D. King, juge de la susdite cour, Division B, agissant pour l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le lot cottage simple en bois, couvert en ardoises, No 633 S. Franklin, entre les rues Poydras et Lafayette, contenant 5 chambres, galerie hangar, citerne, etc., aussi dans le fond du lot une bâtisse contenant 4 chambres, petite chambre sous le hangar, etc. Le lot de terre est de plus décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sud Franklin, Poydras, Lafayette et Liberté, et mesurant ensemble un plan fait par L. H. Pilié, voyer, daté le 22 mars 1883 annexé à un acte passé pardevant A. Heinz, Jr., notaire, le 23 mai 1883, 20 pieds 3 pouces de face à la rue Sud Franklin sur 171 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur. La propriété est à proximité du marché Poydras et autres agréments et sera d'un beau placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le tout ou de l'acquéreur la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans, devant être représentée par des billets de l'acquéreur, stipulant de porter intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur assumant le paiment des taxes pour l'année 1900, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du Revenu intérieur des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Action, Esq., notaire.

Buck, Walshe et Buck, avocats

23 sept—23 30—oct 7 14 21 28 à date

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

Dans l'affaire de la succession de T. H. KENNEDY ET FEMME.

No 12 854—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

A L'ENCAN—JEUDI, 25 OCTOBRE 1900.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI 25 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 19 septembre 1900, par l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Les trois quarts d'intérêt indivisé dans et pour deux certains îlets de terre dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 112 et 113, sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 7 juin 1828, et déposé dans le bureau de Théodore Seghers, ancien notaire en cette ville. L'îlet 112 est borné par la Place Indépendance, les rues Solidelle, Musique et Josephine, et mesurant 300 pieds de face sur la Place Indépendance et la rue Musique, et 130 pieds plus ou moins sur les rues Solidelle et Joséphine, le tout en mesure française; l'îlet 113 est borné par la Place Indépendance, les rues Joséphine, Musique et Célestine, et mesurant 300 pieds de face à la Place Indépendance et la rue Musique, sur 130 pieds plus ou moins aux rues Joséphine et Célestine.

2° Un demi intérêt indivis dans et pour six certains lots de terre dans le troisième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Solidelle, Espagne et Mandeville, désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles, d'après un plan fait par Joseph Pilié, daté le 19 novembre 1835.

Conditions: La moitié en plus comptant, la balance en un an ou tout comptant à l'option de l'acquéreur, assumant toutes les taxes de 1900 et tous les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, et payant pour les actes de vente pardevant John Watt, notaire, aux frais de l'acquéreur

23 sept—23 30—oct 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la Succession de SARAH ANN WITHERS femme de JOSEPH M. KENNDY.

No 62,722 Cour Civile de District, Division A.

A L'ENCAN, JEUDI, 25 OCTOBRE 1900

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, 25 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 19 septembre 1900, par l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Les trois quarts d'intérêt indivisé dans et pour deux certains îlets de terre dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 112 et 113, sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 7 juin 1828, et déposé dans le bureau de Théodore Seghers, ancien notaire en cette ville. L'îlet 112 est borné par la Place Indépendance, les rues Solidelle, Musique et Josephine, et mesurant 300 pieds de face sur la Place Indépendance et la rue Musique, et 130 pieds plus ou moins sur les rues Solidelle et Joséphine, le tout en mesure française; l'îlet 113 est borné par la Place Indépendance, les rues Joséphine, Musique et Célestine, et mesurant 300 pieds de face à la Place Indépendance et la rue Musique, sur 130 pieds plus ou moins aux rues Joséphine et Célestine.

2° Un demi intérêt indivis dans et pour six certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Solidelle, Espagne et Mandeville, désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9 et 10, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles, d'après un plan fait par Joseph Pilié, daté le 19 novembre 1835.

Conditions—La moitié en plus comptant, balance en un an, ou tout comptant à l'option de l'acquéreur, assumant toutes les taxes pour 1900, et tous les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, et payant pour les actes de vente pardevant John Watt, notaire, aux frais de l'acquéreur.

23 sept—23 30—oct. 7 14 21 25

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Wm J. Vacon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,337—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John A. Tracy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL
Greffier.

26 sept—26 30—oct 5

Union National Bank vs The Stone Sand and Gravel Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 61,262—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par I. Hechinger et J. E. Cruzel, receveur et renouveur adjoint dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

21 sept—21 25 30

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une vaste propriété de valeur dans le Premier District.

Portant les Nos municipaux 516, 520, 522, 524, 526 et 528 rue St James, entre les rues Tchoupitoulas et Religieuse.

Leon Irwin vs Edward J. Flynn.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63 021—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 octobre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Religieuse, St James et Céleste dans l'îlet No 98. Ladite portion de terre mesurant en mesure américaine quatre vingt dix sept (97) pieds trois (3) pouces et cinq (5) lignes de face sur la rue St James, par une profondeur de soixante trois (63) pieds onze (11) pouces et trois (3) lignes. Ladite portion de terre étant partie de la plus grande portion de terre qui originairement formait l'encoignure de rues Religieuse et St James, et mesure soixante trois (63) pieds onze (11) pouces et trois (3) lignes sur la rue Religieuse, par cent vingt sept (127) pieds trois (3) pouces et cinq (5) lignes entre lignes parallèles, d'après un plan de H. Mochtersen, architecte, sous date du 3 septembre 1845, et annexe pour référence à un acte passé pardevant J. D. Marks ancien notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

James E. Eunis avocat pour le plaignant.

15 sept—15 21 28—oct 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un magasin (entrepôt) de valeur améliorée du Premier District.

Portant les nouveaux Nos municipaux 1050 et 1052 rue Tchoupitoulas, entre Delord et Calliope.

Joseph Seidel vs Mme Christina Warner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63,946—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 4 octobre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 501, borné par les rues Tchoupitoulas, Poe, Delord et Calliope, mesurant quarante-deux pieds de face à la rue Tchoupitoulas, même façade sur la rue Poe sur une profondeur de cent soixante sept pieds entre lignes parallèles et courant de rue à rue. La bâtisse sur ledit lot étant connue comme les vieux Nos municipaux 264 et 266 rue Tchoupitoulas, maintenant connue comme les nouveaux Nos 1050 et 1052 rue Tchoupitoulas.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

W. F. Brewer, avocat pour le plaignant.

31 août—31—sept 7 11 14 21 28 oct 4

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété extensive attractive et de valeur du Sixième District.

Formant l'encoignure des rues State et Colisée.

Bâtisse portant le numéro municipal 1104 rue State.

Edward W. Burbank vs Joseph Schutten.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,809—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 25 octobre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 222, borné par les rues State, Colisée, Perrier et la ligne supérieure de Bloomingdale, lesdits lots sont désignés par les Nos 1 et 2, sur un plan ou certificat d'arpentage fait par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville, daté le 11 mars 1897 annexé à un acte de vente du Parkside Improvement Company Limited à Joseph Schutten, passé pardevant Jeff. C. Wenck, notaire en cette ville, le 5 avril 1897 et d'après lequel plan ou certificat d'arpentage lesdits lots sont contigus et mesurant comme suit à savoir: Lot No un formant l'encoignure des rues Colisée et State et mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue State, la même largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne séparant ledit lot du lot No deux de cent quarante trois pieds huit pouces et une profondeur et face à la rue Colisée de cent quarante quatre pieds deux pouces et lot No 2 mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue State la même largeur dans le fond par une profondeur sur la ligne de côté séparant ledit lot du lot No 1 de cent et quarante-trois pieds huit pouces et une profondeur de cent et quatrante trois pieds deux pouces sur la ligne du côté opposé.

2° Un demi lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite et mesurant quatorze pieds six pouces de face à la rue State la même largeur dans le fond, sur une profondeur sur la ligne séparant le dit demi lot de terre du lot No deux de cent quarante-trois pieds deux pouces, et une profondeur sur la ligne du côté opposé le séparant de l'autre moitié du dit lot de cent quarante deux pieds onze pouces. La dite moitié de terre est prise du côté contigu au lot No deux du lot désigné par le No trois sur le devis ci-dessus ou certificat d'arpentage dont il est ci-dessus mentionné.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Rice et Montgomery, avocats pour le plaignant.

21 sept—21 28—oct 5 12 19 25

CHEMINS DE FER.

ILLINOIS CENTRAL — CENTRAL VALLEY — MISSISSIPPI — ROUTE — RAILROAD

LA ROUTE PREFEREE pour se Rendre dans les Montagnes de la Virginie,

LA MEILLEURE ROUTE Pour arriver aux lieux de plaisance du Canada, du Nord et du Nord-Ouest

LA PLUS RAPIDE (De plusieurs heures) à Denver et aux lieux de plaisance du Colorado.

Seulement 22 heures à Hot Springs, Ark.

Billets d'Excursions d'Été en vente maintenant.

Bureau des Tickets, St Charles et Commune.

W. A. KELLOND, A. G. P. A., Louisville, Ky.

WM. MURRAY, Agt. Pas. Div., Nouvelle Orléans.

La Compagnie du chemin de fer du

Yazoo & Mississippi Valley.

Departs Quotidiens	Bulletin observé 24 JUIN 1900.	Arrivées Quotidiennes
No 6	Express de Memphis	No 5
4:20 p. m.	Chars Dortoirs Nouvelle-Orléans à Natchez, Vicksburg et Memphis.	9:10 a. m.
No 22	Exp. ces de jour locale	No 21
9:10 a. m.	Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires.	5:35 p. m.
No 34	BAYOU SARA	No 33
4:35 p. m.	Train d'Agrément, S'arrête à toutes les stations.	9:45 a. m.

BUREAUX DES TICKETS, ST-CHARLES ET COMMUNE.

W. A. KELLOND,
Assistant Gén. Agt. Pass.

WM. MURRAY, D. P. A.,
Nouvelle Orléans.

LOUISVILLE & NASHVILLE.

ANCIEN ET SUD.

EXPRESS LIMITÉ CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT

No.	Arrivée	No.	Départ
3 fast mail	7:40 am	6 fast line	7:55 am
1 fast line	6:35 pm	4 limited	11:15 am
5 limited	9:30 pm	2 fast m'l	7:45 pm
7 Coast tous les jours dim ex	8:55 pm	8 Coast tous les jours (dim ex)	3.30 pm
9 Coast train tundi seulement	7:30 am	10 Coast train tous les jours dim ex	5:00 pm
11 Coast train tous les jours ex dim et lun	10:15 am	12 Exc dim	7:05 am
13 Dim Exc	8:40 pm	14 Dim Exc	8:05 am
15 Dim Exc.	9:45 pm	16 Mer Exc.	8:05 am
17 Mer Exc	9:30 pm		

Bureau pour la vente des billets, coin St Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibulés limité de la Nouvelle Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapide que tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et repas vont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoirs pour Chicago sans changement.

JOHN KILKENNY, Div. Pass Agent

J